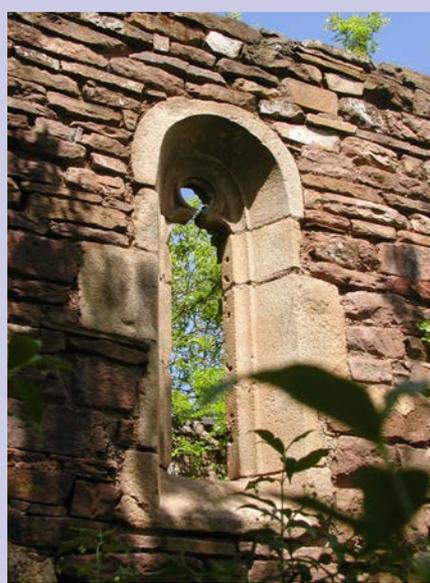


# Le Martrinol

2013



## BULLETIN MUNICIPAL LE MOT DU MAIRE

Sans ressources exceptionnelles nous pouvons continuer d'investir. Les investissements réalisés jusqu'à présent ont permis, tout en participant à la sauvegarde du patrimoine, de créer de nouvelles recettes. Notre démarche a eu pour effet de faire apparaître depuis 2001 une augmentation des recettes budgétaires de fonctionnement de plus de 40 %. En 2000 la moyenne de notre strate était de 736€/habitant, Martrin était à 701€, aujourd'hui la moyenne est à 833€, Martrin à 1081€. Si on exclut le remboursement des emprunts (intérêts + capital) l'excédent progresse également de plus de 35%. Actuellement l'emprunt pour le photovoltaïque d'un coût annuel de 8 938 € s'autofinance par la production vendue qui dégage même un excédent de 5 349 €. L'emprunt restant (tour-église, logement ancienne maison Benoit/Enjalric...) coûte 15 451 €, soit moins d'un tiers des revenus locatifs.

L'Etat continue de diminuer ses dotations de fonctionnement et d'investissement. Depuis 2001 de nombreuses subventions ont été supprimées, d'autres réduites de plus de 50 %. On comprend aisément que les petites communes ne survivront qu'en acceptant de se regrouper dans des structures intercommunales de taille conséquente. Les moyens d'actions étant alors d'autant plus importants que la population est nombreuse et l'activité économique source de revenu. Mais ainsi sera gommé le rôle régulateur de l'Etat sur le territoire national au profit des égoïsmes locaux, et sans aucun doute au détriment des petites communes.

Recensement de la population 2012 : après une légère chute en 2007, la commune retrouve son résultat de 1998, mais pas vraiment une tendance à la hausse significative.

Les anniversaires en 2013 :  
20 ans : pour « la Caminada » qui a ouvert fin 1993 ; 10 ans pour la reconstruction de la Mairie (2003).

**MAIRIE DE MARTRIN**  
Le bourg 12550 MARTRIN

Tél. : 05.65.99.79.65

Fax. : 09.70.06.21.72

Messagerie : [secrmairie.martrin@wanadoo.fr](mailto:secrmairie.martrin@wanadoo.fr)

Secrétariat ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et 14h à 17h30



**Sites web utiles:**

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

[www.pagesperso.orange.fr/commanderie\\_martrin](http://www.pagesperso.orange.fr/commanderie_martrin)

[www.7vallons.com](http://www.7vallons.com)

[www.tourisme-saintsernin.com](http://www.tourisme-saintsernin.com)

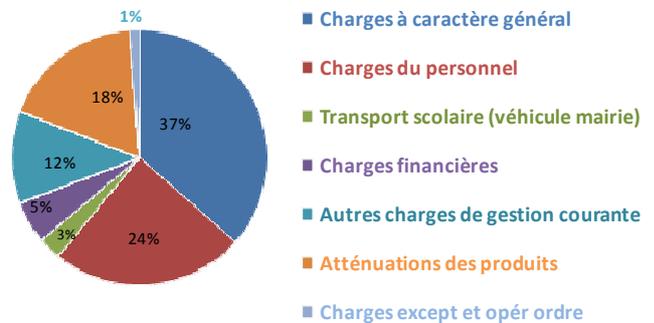
[www.randorancevallons.com](http://www.randorancevallons.com)

# Le compte administratif au 31 décembre 2012

## Fonctionnement 2012

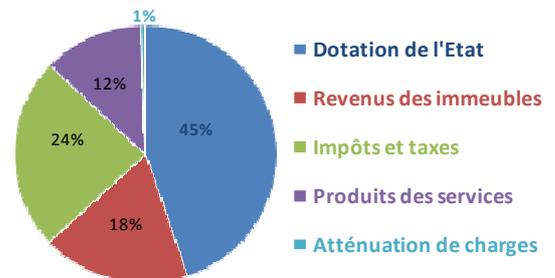
<b>Charges à caractère général</b> (cantine, électricité, gaz, terrain, entretien bâtiments, école et transport scolaire...)	78 601
<b>Charges du personnel</b>	52 673
<b>Salaire avec charges pour la partie</b> transport scolaire (véhicule mairie)	6 213
<b>Charges financières (intérêts des emprunts)</b>	11 509
<b>Autres charges de gestion courante</b> (subv. , service incendie, Vallée du Rance, PNRGC, Indemnités élus, Département: transport scolaire )	25 046
<b>Atténuations des produits</b> (versement à la CC 7 vallons : Routes, Admr, S.I., Cyberbase, petite enfance, famille rurale, soutien aux entreprises)	38 748
<b>Charges exceptionnelles + Opérations d'ordre</b>	2 364
<b>Total dépenses</b>	<b>215 154</b>

### Fonctionnement dépenses



<b>Atténuations charges</b> (remboursement rémunération personnel, produits exceptionnels, financiers et ordre)	1 434
<b>Dotation de l'Etat</b> (DGF..., transport scolaire)	126 012
<b>Revenus des immeubles</b>	51 580
<b>Impôts et taxes</b>	67 244
<b>Produits des services</b> (production solaire, cantine, remboursement gaz et eau, adsl)	34 868
<b>Total recettes</b>	<b>281 138</b>

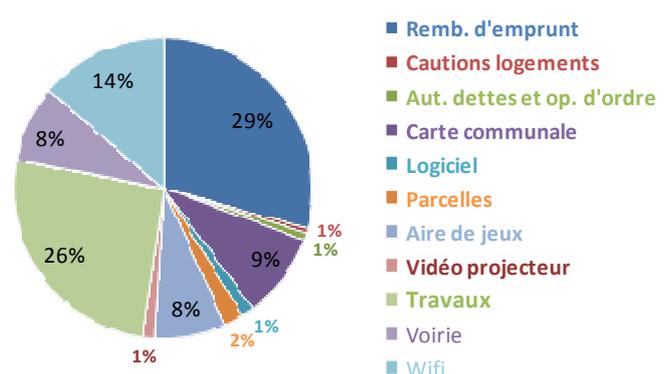
### Fonctionnement recettes



## Investissement 2012

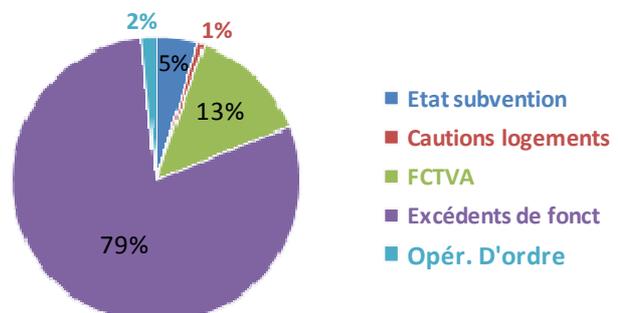
<b>Remboursement d'emprunt</b> (capital des emprunts)	25 055
<b>Cautions Logements</b>	410
<b>Autres dettes</b> (Synd. Val. Rance) et Op. d'ordre	655
<b>Carte communale (phase 2 et 3)</b>	7 833
<b>Achat logiciel</b>	1 147
<b>Achat de parcelles</b>	1 803
<b>Aire de jeux</b>	6 569
<b>Vidéo projecteur</b>	1 000
<b>Travaux entretien bâtiments, peinture statue vierge, église, acompte toiture Le Cayla, + divers travaux raccordement pluvial, assainissement</b>	22 082
<b>Travaux voirie</b>	7 049
<b>Réseaux Wifi</b>	11 698
<b>Total dépenses</b>	<b>85 301</b>

### Investissement dépenses



<b>Etat subvention carte communale</b>	4 000
<b>Cautions logements</b>	615
<b>FCTVA</b>	11 423
<b>Excédents de fonctionnement</b>	67 655
<b>Opérations d'ordre</b> (amortissements)	1 341
<b>Total recettes</b>	<b>85 034</b>

### Investissement recettes



## Les réalisations 2012

### L'approbation de la Carte Communale

La carte communale a été approuvée par délibération du conseil municipal du 26 septembre 2012 et par arrêté préfectoral du 23 octobre 2012. Ce document d'urbanisme est tenu à la disposition du public pour consultation et comprend sous forme de CD ROM : - un rapport de présentation, les plans de zonage (ensemble de la commune, bourg et hameaux), des informations utiles : servitudes d'utilité publique, plans des réseaux publics d'eau potable et d'assainissement, arrêtés préfectoraux plomb et termites, etc...). La carte communale est valable sans limitation de durée mais peut être révisée.

### La voirie: le programme 2012

La Communauté des Communes des 7 Vallons a réalisé 27 403 € H.T. de travaux de voirie (VC N°19 Les Vignes : 19 536 € H.T. et VC N°1 Le Cayla-Martrin : 7 867 € H.T.).

Sur le budget de la commune, des travaux ont été réalisés sur les routes de Coudayrolles (remise en état avec goudronnage), de Souvergues ainsi que divers travaux pour un montant total de 5 894 € H.T.

### Les subventions versées aux associations

- ADIL Agence départementale d'information sur le logement : 26,28 €
- CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aveyron) : 35 €
- La prévention routière : 35 €
- Fondation du Patrimoine : 50 €
- Jeunesse Sportive Vallée du Rance : 100 €
- Société de pêche Vallée du Rance : 100 €
- ADMR St Sernin : 100 € (familles de la commune desservies par St Sernin, pour Coupiac c'est la Communauté de Communes des Vallons qui subventionne)
- Amicale des sapeurs pompiers : 110 €
- Société de Chasse de Martrin : 170 €
- Comité d'animations culturelles de Martrin: 230 €
- Comité des fêtes de Martrin : 230 €
- ADOC 12 (Association départementale pour la transmission et la valorisation de l'occitan en Aveyron) : 250 € année scolaire 2012-2013

### Haut débit partagé

#### Des minis couvertures Wifi dans l'attente de l'Adsl pour tous.

Le conseil municipal a décidé d'investir dans du matériel qui lui a permis de créer un réseau de couverture internet. Ce réseau propriété de la commune est à la disposition des habitants.

Actuellement 9 réseaux ont été créés, dont plus de 30 foyers, pour un investissement de + de 10 000 €.

### Salle des fêtes

Quelques travaux ont été réalisés à la salle des fêtes, il s'agit de la restauration de menuiseries dont le changement d'une porte d'entrée latérale ainsi que les peintures et décoration des portes, également des aménagements divers tels que l'installation d'un urinoir, la modification du sens d'ouverture du WC handicapé et le remplacement des portes de meuble sous-évier et du hall.

### Cimetière



La porte du cimetière côté route a été entièrement restaurée (peinture, barreaudage et volute ainsi que 2 rosaces), une main courante a été installée côté église. Le coût de ces travaux s'élève à 630 € H.T. C'est Bertrand, l'employé communal qui s'est chargé de la peinture ainsi que de celle de la croix du haut du village.



### Des jeux pour les enfants

Le stade municipal Paul-Panis connaît une nouvelle jeunesse ! La mairie y a fait installer des jeux en bois pour les enfants : poutres, toboggan, tape-fesses, balançoire. Une table pour pique-niquer en famille ou entre amis est également en place. Ces jeux font le bonheur des enfants du village et de ceux qui viennent en vacances. De plus, un filet de volley-ball complète cet équipement..

Le coût total s'élève à 5 492.20 € H.T.

## Les dossiers et projets en cours

- Opération cœur de village (études assainissement bourg)
- Espace Skate
- Espace ordures ménagères
- Point lecture
- Enfouissement des réseaux secs (bourg)
- mise en sécurité du clocher de la chapelle de « Farreyrolles »
- Réfection d'une calade piétonne



## Logements

La commune investit chaque année dans divers travaux. En 2012, les 4 VMC des logements de l'ancien couvent ont été remplacés → 2 250,91 €, le corps thermostatique du logement 'La Caminada' → 1 033,09 €, une main courante au logement de la Mairie → 183,57 €, chauffe eau logement D → 515,20 €, et divers achat de matériaux et fournitures permettant l'entretien courant.

## Eglise

Suite à la foudre, le moteur de volée électronique et le moteur de tintement ont été remplacés, le coût de ces travaux s'élève à 2 556 € H.T. dont l'assurance a pris une partie en charge pour un montant de 1 834,19 €.

## Numérisation du cadastre

Le cadastre est numérisé et la commune s'est dotée d'un S.I.G (Système d'information Géographique) permettant des recherches plus rapides pour localiser, inventorier et gérer les infrastructures, les équipements, les réseaux et le patrimoine foncier. La commune a remboursé la Communauté de Communes des 7 Vallons du coût effectif de la numérisation du cadastre (coût de la numérisation diminué des subventions obtenues), dont le montant est de 499 €, et a également acquis auprès du S.M.I.C.A la licence d'utilisation du SIG au prix de 390.00 € H.T.

## Une bonne nouvelle

Une croix volée il y a 2 ans vient d'être identifiée grâce au "*fichier photo inventaire*" réalisé pour l'exposition « A la recherche de nos racines » en 1986. Elle a en premier lieu été découverte par un pêcheur à Montlaur, puis a fait l'objet d'un rapport établi par Mme Mariette Leclaire. Cette croix vient d'être restituée à la communauté Martrinole et sera bientôt remise en place à l'intersection du chemin de la Cloutarié avec la route communale de la Cousinié.



Merci encore aux personnes qui ont permis ce retour inespéré.

## Vente de parcelles

Des biens sont entrés dans le patrimoine privé de la Commune, suite à la procédure « des biens vacants et sans maîtres » dont le dépôt de pièces a été reçu par Maître Pierre Jean JULIEN notaire à Belmont sur Rance, le 13 octobre 2011, publié au bureau des hypothèques de Millau le 30 novembre 2011. Des parcelles situées aux lieux-dits Costecalde, Le Cayla, Le Pradal, Les Bessières, Les Bélaisses ont été vendues pour le prix de 9 655 €.



SAINT CLEMENT



LA LANDE



PIBOULEDE



LA COUSINIE

### Syndicat de la Vallée du Rance

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif a pour mission le contrôle de conception et de réalisation des nouvelles installations d'assainissement non collectif, ainsi que le diagnostic des installations existantes. Le conseil syndical a décidé d'appliquer des tarifs aux diverses prestations apportées par le SPANC :

A compter du 1er janvier 2013 :

- ↳ 50 € pour le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien réalisé sur l'ensemble des communes avec une périodicité de 8 ans,
- ↳ 50 € pour la visite de contrôle de conception lors d'un dépôt de permis de construire,
- ↳ 50 € pour la visite de contrôle d'exécution avant remblaiement par la terre végétale dans le cadre du permis de construire.

Depuis le 1er janvier 2012 :

- ↳ 70 € pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif demandé lors des cessions immobilières.

Pour tout renseignement, contacter la technicienne au 05.65.49.38.50 (bureau de Belmont sur Rance) ou au 05.65.99.36.53 (bureau de Saint Sernin sur Rance).

### La redevance assainissement collectif

Tous les particuliers, habitant dans une zone d'assainissement collectif, qu'ils soient raccordés ou raccordables doivent s'acquitter de la redevance assainissement (art R 372-6 du code des communes). Cette dernière se compose d'une part fixe annuelle et d'une part variable déterminée en fonction du volume d'eau prélevé par l'utilisateur sur le réseau public de distribution d'eau. Le montant de la redevance assainissement est fixée par le Conseil Municipal chaque année et sert à financer le budget assainissement. Pour un raccordement ou une reprise de branchement vous devez retirer une demande auprès de la Mairie. Le conseil municipal a décidé de fixer le montant de la redevance assainissement pour l'année 2013, pour la part fixe à 20 €, la part variable à 0.35 € / m3 consommé, la redevance de raccordement à 300 € par branchement. Ces montants restent inchangés par rapport à l'an dernier.

### 2012

Naissances (hors commune)

- CRUYPELINCK Luna le 10 janvier
- SCHILTMANS Enki le 8 octobre

Mariages :

- ROLLAND Yves et JAFFRELOT Maryvonne le 21 juin
- ALLEYSSON Jérôme et CUREL Jessica le 23 juin
- FONTAINE Eric et KUBACKI Séverine le 3 septembre

### Bibliothèque

Une permanence est assurée le jeudi matin de 10h30 à 12h30 (salle du conseil municipal). Les responsables bénévoles sont Nicole Saint-Lager, Joëlle Combes.

### Internet à la salle du conseil

Une charte d'utilisation internet est à signer par les usagers des ordinateurs. Elle fixe les règles de consultation d'internet. Les utilisateurs doivent s'inscrire lors de leur première visite sur un registre avant toute utilisation des ordinateurs. La mairie propose un accès à internet libre et gratuit qui est soumis au respect de certaines règles. Ouverte tous les jours (se renseigner à la mairie ou joindre le Maire au 06 87 43 48 63.) Avec l'arrivée de l'ADSL, ni ce service ni les réseaux WIFI ne seront supprimés.

### La Caminada

Serge et Brice ont pris le relais de La Caminada, bar-restaurant-épicerie, relais Poste. Ils ont quitté Aigues-Mortes à deux pas de la mer où ils officiaient à un restaurant-bar à huîtres. Avant tout, ils veulent retrouver un espace naturel, l'authenticité de la campagne et surtout des produits naturels de proximité. Autre volonté, faire le maximum de bio qu'ils proposeront aux clients ainsi qu'à la cantine de l'école. De plus, le pâtissier Serge, avec ses trente ans d'expérience, servira des desserts maison. La Caminada est ouverte tous les jours avec des prix tout à fait raisonnables, menu à 12€ le midi tout compris ; le soir, un semi-gastronomique à quatre plats à 21€, sans oublier la carte. Renseignements : 05 65 99 79 80.



# Zoom sur les consignes de tri



## Maintenant dans les bacs à couvercle jaune

- Bidons, bouteilles, flacons en plastique avec (ou sans) leur bouchon.
- Petits cartons, cartonnettes, journaux, briques alimentaires
- Emballages métalliques : boîtes, canettes barquettes, aérosols sans capuchon
- Bouteille d'huile alimentaire, de ketchup, de mayonnaise
- Films et sacs plastiques

Les emballages recyclables doivent être en vrac bien vidés de leur contenu, non imbriqués.



## Toujours dans les bornes à verre

- sac à retirer auprès de votre mairie
- Bouteilles, pots, flacons, bocaux.
- Sans bouchons et sans couvercles. Ni vaisselle, ni verre, ni miroir



## Toujours dans les bacs à ordures ménagères

- Céramique, vaisselle, porcelaine
- Petits emballages plastiques ou en polystyrène, papiers sales ou gras
- Couches culottes et articles d'hygiène
- Emballages contenant des restes, ampoules à filament

**En cas de doute, je jette dans cette poubelle**

## Maintenant dans les déchetteries du SMICTOM de Saint Sernin

Lampes usagées sans filaments Il s'agit des tubes fluorescent dits «néons» et des lampes fluocompactes dites «basse consommation»

Collecte de vêtements et chaussures usagés

Ouverture des déchetteries		
	COUPIAC	ST SERNIN
Lundi	14h à 17h	10h à 12h
Mercredi	-	14h à 16h
Samedi	14h à 17h	8h30 à 12h

- TOUT VENANT
- DECHETS VERTS
- PILES ET ACCUMULATEURS
- BATTERIE
- VERRE
- JOURNAUX MAGAZINES
- CARTONS
- HUILES DE VIDANGE
- FERRAILLE
- BOIS
- GRAVATS REMBLAIS
- EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTROTECHNIQUES

## Au bureau du SMICTOM de Saint Sernin

Collecte des seringues des particuliers

CARTOUCHES ENCRE

**Ouverture du bureau**

Lundi : 8h à 16h00  
 Mercredi : 8h à 12h00  
 Vendredi : 8h à 16h00

### ATTENTION !

La présence de ce point sur un emballage ne signifie pas nécessairement que celui-ci est recyclable et que l'on peut le déposer dans le conteneur jaune ! Mais seulement que le fabricant du produit contribue au programme Eco-Emballages, en aidant financièrement les collectivités qui s'engagent dans la mise en place d'un programme de collecte sélective.

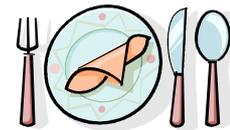
**EN CAS DE DOUTE ? JE JETTE DANS LA POUBELLE HABITUELLE**

# L'école de Martrin



## La cantine

Depuis le départ à la retraite de Gilberte PAUL, la cantine est assurée par le restaurant LA CAMINADA où les enfants de l'école se rendent chaque jour. Pour ce faire, ils sont accompagnés par Zoé qui met à profit le contenu de leurs assiettes pour leur apprendre en anglais les noms des fruits, viandes et légumes. S'agissant des grandes sections, l'enseignante (Sandrine) considère cette évolution positive car formatrice (intérêt pédagogique).



## Vidéoprojecteur

Précédemment dotée d'une douzaine d'ordinateurs, l'école a pu être équipée d'un vidéoprojecteur et du tableau blanc enrouleur correspondant. Ce matériel performant permet à l'institutrice de projeter des documents via internet, l'ordinateur ou le scanner.

⇒ Utilisable à la demande à la salle polyvalente où un accès internet est également disponible (associations et particuliers).



## Initiation à l'Occitan

Une convention a été signée entre la commune et l'Association Départementale pour la transmission et la valorisation de l'occitan en Aveyron (ADOC 12), concernant la mise en place d'interventions hebdomadaires à l'école de Martrin, menées par l'association ADOC 12 en convention avec le Conseil Général et le partenariat avec l'inspection d'Académie. Cette convention est applicable pour l'année scolaire 2012-2013 jusqu'à la fin de l'année scolaire 2014-2015 et pourra être renouvelée. La cotisation annuelle s'élève à 250 €.

## Réforme des rythmes scolaires

Une demande de dérogation a été faite par le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Martrin-Montclar-Saint-Juéry à Monsieur le Directeur Académique pour remettre la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à l'année scolaire 2014-2015.

Petit rappel de la réforme : passer de 144 à 180 jours de classe annuels, dont 24 heures d'enseignement hebdomadaire réparties sur 9 demi-journées. Chaque journée ne devra pas excéder 5h30 de cours afin que les écoliers puissent se consacrer à des activités culturelles, artistiques, sportives, récréatives, sociales...

## La vie associative

### Le CAC et ses nombreuses animations

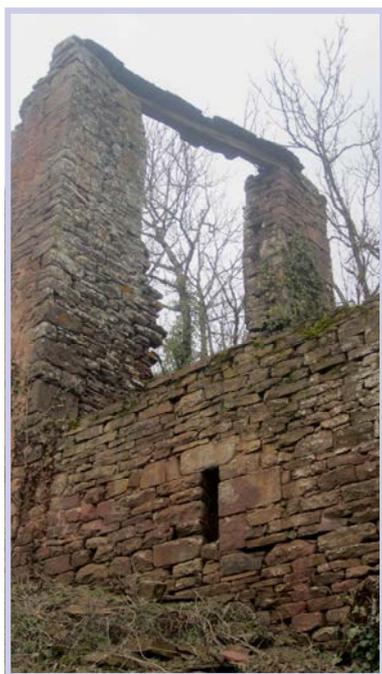
En plus des bals, chorales et repas à partager, le CAC a proposé deux nouveautés en 2012 : les douze heures occitanes et la grillée des châtaignes. Grâce à la complicité de Bernard CAUHAPE, nous avons pu recevoir le spectacle comique « les FRERES CAREL » .

Belle participation du village aux journées du patrimoine grâce au dévouement de quelques personnes.



### Comité des fêtes

Le Comité des fêtes remercie toutes les personnes qui ont œuvré pour la réussite de la fête qui a eu lieu au mois d'août 2012. Merci à tous les sponsors et aux habitants de la commune, grâce à qui nous pourrions encore cette année proposer diverses animations. Nous vous donnons rendez-vous les 24 et 25 août...



### « La Capèla de Farrayrola »

L'association « La Capèla de Farrayrola » s'est fixée pour but de restaurer l'église St Matthieu, chapelle du hameau de Farreyrolles, autrefois commune à part entière, aujourd'hui dépendant de Martrin. L'église est intimement liée à l'histoire de la famille De Martrin, seigneurs de « Ferrayrolles », installés sur ces terres vers 1200, et des Hospitaliers, co-seigneurs de « Ferrayrolles ».

Il ne reste de la demeure de cette ancienne famille que la base d'une tour colossale qui contient une portion du bel escalier principal de l'ancien château, et quelques pans du vaste mur d'enceinte qui le reliait à « la chapelle, laquelle en est aujourd'hui séparée par d'immenses décombres. Quoique fort en ruine, nous avons pu encore fléchir le genou devant l'autel du Dieu de nos pères, et voir à la clé de la voûte les armes des Martrin, qui sont : d'or à l'aigle couronné de gueules » (J-V de Martrin-Donos, 1863).

L'accès à la chapelle, aménagé récemment, facilitera les travaux de consolidation du clocher qui présente un réel danger d'éboulement. Souhaitons que la générosité des uns et des autres puisse aider l'association à replacer un jour le blason des « De Martrin » à son emplacement historique ! (Cartes de soutien disponibles à la vente en Mairie).

### Le calendrier 2013 des activités, festivités...

**Atelier d'anglais :** tous les mardis soir (de octobre à fin avril, à 20h45, à la salle du conseil municipal)

**Gymnastique:** tous les mardis matin (de 10 à 11h, à la salle des fêtes)

**La fête votive :** le samedi 24 et dimanche 25 août



L'écharpe tricotée d'une longueur de 63m, qui a fait une virée lors du « Grand Passa Carrièra de RODÉS » le 20 avril.